

351

Sept.
2026

MAG
PAYS VOIRONNAIS

Bougez
en Pays Voironnais!

P14

19 et 20 septembre
Journées européennes
du patrimoine

Retour sur le Tour de France

Blieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

www.paysvoironnais.com



Pays Voironnais - Officiel

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais



- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- Le Pays Voironnais modernise son service de collecte
- 19 et 20 septembre les Journées européennes du patrimoine
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE



P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER **BOUGEZ EN PAYS VOIRONNAIS!**
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Des aides pour bien vieillir chez vous
- Énergie : des ateliers pour vous accompagner
- Espaces France services
- Mobilités : qui fait quoi ?
- Déchets : pour une rentrée écoresponsable

Directeur de publication : Freddy Rey ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Musée Dauphinois - Département de l'Isère, S. Moraud, T. Chenu, S. Frappat, Lucie Mollier Sabet, Michel Cavalca, V. Gaillard, N. Bohere, G. Randon, Shutterstock, S. Prodent, Urope/OT Pays Voironnais, PAH, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Blieu, Charancieu, Charavines, Chamécles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 45 000 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com



EDITO

Des mobilités durables, adaptées à toutes les réalités du Pays Voironnais

Se déplacer est un besoin quotidien, qu'il s'agisse de rejoindre son lieu de travail, son école, un commerce ou un service. Pour cette rentrée, vous allez utiliser différents moyens de transport pour vous rendre au lycée, faire vos courses, ou encore participer aux Journées du patrimoine.

Dans une agglomération comme la nôtre, où cohabitent des espaces urbains dynamiques et des communes rurales riches de leur patrimoine naturel, le défi est de concilier mobilité, qualité de vie et préservation de notre environnement. Or, longtemps, les infrastructures de transport ont été pensées sous le seul angle de leur efficacité. Pourtant, elles peuvent aussi impacter négativement notre environnement. Par exemple, elles fragmentent les milieux naturels et limitent les déplacements de la faune, tout en accentuant l'imperméabilisation des sols. Aujourd'hui, une autre approche s'impose : celle des mobilités durables.

Concrètement, cela signifie végétaliser les abords des routes, favoriser des revêtements plus perméables, créer des continuités écologiques entre les espaces naturels et les espaces urbains, ou encore intégrer davantage de nature dans nos projets d'aménagement. Ces actions contribuent à renforcer la biodiversité, à mieux gérer les eaux de pluie, à lutter contre les îlots de chaleur et à améliorer le cadre de vie de tous.

Notre responsabilité est également de penser les mobilités à l'échelle de l'ensemble du territoire, et même au-delà jusqu'à la grande région grenobloise. Les enjeux ne sont pas les mêmes en centre-ville, dans les zones d'activités ou dans nos villages. Il faut envisager nos modes de déplacement de manière globale mais aussi différenciée : plus on est éloigné des villes et des services, plus le recours à la voiture peut s'imposer.

Les mobilités sont aussi au cœur de questions plus globales liées à la planification territoriale, à l'attractivité économique, à la qualité de vie et la cohésion sociale, enfin à la gestion des ressources naturelles du Pays Voironnais. Quatre grands domaines qui s'entrecroisent et que les élus communautaires, lors du Conseil de juillet, ont choisi de retenir pour l'organisation de leurs commissions intercommunales. Ces instances, qui impliquent des élus communaux, sont des espaces de réflexion et de travail qui ont un rôle consultatif. Elles porteront sur tous les sujets liés aux nombreuses compétences de l'intercommunalité. Elles démarreront en septembre et marqueront une nouvelle étape de la mise en place de la gouvernance de la Communauté d'agglomération.



Freddy REY

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

la Rétro en images

Culture

Durant tout l'été, les rendez-vous culturels ont été nombreux sur le territoire : expositions, ateliers, visites et spectacles pour toute la famille, chacun a pu trouver ce qui le faisait vibrer !



Festival

Devenu un rendez-vous incontournable du Pays Voironnais, le Festival des Nuits hors la Grange a réuni de très nombreux spectateurs dans la fraîcheur de son verger.



MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

Parce que le MALP, ce n'est pas que des expositions, adultes et enfants ont pu participer tout l'été à une multitude d'ateliers, de visites et de conférences.

Déchets

Aux côtés de Pau agglomération, du Syndicat centre Hérault et du Réseau +, le Pays Voironnais a été récemment auditionné à l'Assemblée nationale. Pour Réduire+ à l'initiative de cette rencontre, l'enjeu était de présenter en quoi et comment les Responsabilités élargies des producteurs* peuvent constituer une opportunité permettant de financer la réduction des déchets ménagers.

*Principe selon lequel les producteurs, mettant sur le marché certains produits, peuvent être rendus responsables du financement ou de l'organisation de la prévention et de la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie.

Tour de France

C'ÉTAIT L'ÉVÉNEMENT DE L'ÉTÉ !

Avec Voiron en ville étape d'arrivée et de départ, c'est le Pays Voironnais tout entier qui a vécu à l'heure du Tour de France. Un événement emblématique qui a rassemblé des milliers de spectateurs venus pour vivre l'ambiance unique de la Grande Boucle !



Julien BOURRY

3^e Vice-Président en charge des finances et des politiques contractuelles.

C'est par amour que Julien Bourry s'est installé à Saint-Geoire en Valdaine. Par amour d'une saint geoirienne et de son village. Menant de front une carrière professionnelle en tant que Directeur général des services d'une commune de la Savoie et un mandat de Maire, on peut dire que Julien Bourry se dédie entièrement au service public.

« J'ai toujours souhaité avoir une activité porteuse de sens, c'est donc tout naturellement qu'après des études de droit et de sciences politiques je me suis orienté vers le service public. En 2020, je me suis impliqué dans la vie municipale au côté de Nathalie Beaufort comme adjoint aux finances. Notre équipe était très investie et notre mandat a été intense. Nous avons équipé notre commune, en sécurisant les voiries, en procédant à des réhabilitations énergétiques, en améliorant le niveau d'équipement public, bref en travaillant d'arrache-pied pour améliorer la vie des habitants du village et de notre bassin de vie. Pour ma part, j'ai contribué à assurer une gestion financière rigoureuse, et à rechercher de nombreuses subventions pour permettre la réalisation de nos projets. Pouvoir agir concrètement sur la vie quotidienne et œuvrer pour le bien commun est un moteur puissant, voilà pourquoi nous travaillons sans compter avec toute l'équipe. »

À la suite du décès de la Maire Nathalie Beaufort en septembre 2025, les membres du conseil municipal ont suivi les souhaits qu'elle avait exprimés et ont désigné Julien Bourry comme son successeur. Il assure alors l'intérim jusqu'aux élections municipales puis décide, accompagné de son équipe, de briguer le mandat de maire. « Avant ces circonstances tragiques, je ne cherchais pas particulièrement à occuper le devant de la scène. Mais après ce premier mandat réussi, j'étais prêt à mettre l'expérience de ces 6 années au service des habitants, de l'intérêt général avec une implication totale. C'est une fonction que je prends très à cœur, car lorsque l'on est Maire, c'est un engagement de tous les jours. J'apprécie sincèrement de pouvoir me mettre au service des habitants, et je me suis organisé afin de dédier à ce mandat de Maire le temps



nécessaire pour faire les choses correctement. Et j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe d'élus compétents et impliqués; une équipe très représentative de l'identité de notre village. La force du collectif. »

Maire, Julien Bourry occupe également le mandat de Vice-Président en charge des finances et des politiques contractuelles au sein de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. « Je ne connaissais pas très bien Freddy Rey, mais quand il m'a présenté son projet pour le territoire et sa vision, j'ai tout de suite apprécié sa façon de voir l'avenir du Pays Voironnais. Et avec le désengagement de l'État et la baisse des dotations, les finances sont un enjeu important. Mon profil permet d'apporter à la fois l'expertise technique, issue de mon métier, mais aussi la vision politique, indispensable pour transformer des moyens financiers en actions sur le territoire. En travaillant sur les politiques contractuelles, je m'assure que nos relations financières avec les autres administrations sont optimales. Être Vice-Président me permet aussi de faire le lien entre la Valdaine et le Pays Voironnais, toujours avec le souci de montrer la diversité de notre territoire. »



19 et 20 septembre
les Journées européennes du patrimoine



AGENDA & CULTURE
EN PAYS VOIRONNAIS

p 10

p 9

Le Pays Voironnais modernise son service de collecte

Lauréat d'un appel à projets national de CITEO, le Pays Voironnais va déployer une solution innovante associant puçage des bacs et intelligence artificielle afin d'améliorer durablement la qualité du tri, de mieux accompagner les habitants et d'optimiser le fonctionnement du service.



Aujourd'hui, si les quantités collectées sur le territoire sont satisfaisantes, la qualité du tri reste un enjeu majeur. Près d'un tiers des déchets du territoire déposés dans les bacs jaunes sont refusés au centre de tri (contre 21,7 % à l'échelle nationale) en raison d'erreurs, et incinérés. À l'inverse, de nombreux emballages recyclables sont encore jetés dans les ordures ménagères, et ne sont donc pas recyclés. Réduire ces erreurs représente un enjeu environnemental mais aussi économique pour la collectivité.

Pour relever ce défi, le Pays Voironnais va déployer progressivement deux équipements complémentaires : une puce électronique d'identification, appelée RFID, installée sur chaque bac et un système d'intelligence artificielle embarqué sur les camions de collecte. Concrètement, ce dispositif photographiera automatiquement le contenu des bacs au moment de leur vidage, afin d'identifier en temps réel les erreurs de tri.

Les usagers pourront ensuite bénéficier d'un retour sur la qualité de leur tri et recevoir des conseils personnalisés. L'objectif n'est pas de contrôler les habitants, mais de permettre à chacun, de mieux comprendre ses gestes de tri, de se situer et si besoin, de les améliorer.

Au-delà de cet accompagnement, les informations recueillies au fil des collectes permettront également d'améliorer le pilotage du service. Elles permettront de suivre l'évolution des pratiques de tri, de repérer les secteurs où renforcer les actions de sensibilisation, d'optimiser les tournées de collecte, de disposer d'une connaissance plus précise du parc de bacs et d'adapter progressivement le service aux besoins du territoire.

À terme, dans un contexte de fortes contraintes financières, ces améliorations contribueront à mieux maîtriser les coûts de fonctionnement, tout en augmentant les recettes liées au recyclage et aux soutiens financiers associés.

Le déploiement débutera à l'automne 2026 et s'échelonnnera progressivement, commune par commune.
Tous les usagers seront concernés, qu'ils soient particuliers, professionnels ou collectivités.

Les agents du Pays Voironnais profiteront de cette opération pour équiper les bacs d'une puce RFID, vérifier leur état et réaliser les réparations éventuelles, mettre à jour les informations qui leur sont associées et dans la mesure du possible, harmoniser progressivement le parc (couleurs des cuves et des couvercles). Avant le démarrage de l'intervention, les habitants seront informés des modalités de l'opération par courrier, mais aussi via le site internet du Pays Voironnais, les réseaux sociaux, les bulletins municipaux... Un second article publié dans le Mag d'octobre, présentera les gestes à effectuer pour faciliter l'équipement des bacs.

Au-delà de l'innovation technologique, cette démarche traduit une ambition simple : offrir un service public plus performant, accompagner les habitants dans leurs gestes de tri et recycler davantage de déchets au bénéfice de tous.



À RETENIR

- > Un projet innovant soutenu par CITEO à hauteur de 500 000 €, couvrant 70 % du coût du projet, avec un retour sur investissement estimé à 3 ans.
- > Un accompagnement personnalisé pour aider les habitants à améliorer leurs gestes de tri.
- > Des données utiles pour optimiser le service, renforcer les actions de sensibilisation et améliorer les performances de recyclage.
- > Un déploiement progressif sur l'ensemble du Pays Voironnais à partir de novembre 2026, pour une durée prévisionnelle d'un an.



19 ET 20 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

Le patrimoine sera à l'honneur durant tout un week-end et quoi de mieux, pour des Journées Européennes du Patrimoine « durables », que d'explorer les richesses du Pays Voironnais. Pas besoin d'aller très loin pour découvrir des sites et des événements enthousiasmants !

Face à des défis tels que la numérisation croissante, l'accélération des mouvements de population, la crise climatique et les conflits de toutes sortes, une partie de notre patrimoine est menacée. Le thème « **Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer** » choisi au niveau européen pour cette 43^e édition des Journées du patrimoine met en évidence la manière dont nous protégeons le patrimoine culturel et comment nous le préservons pour les générations futures.

QUELQUES TEMPS FORTS DE LA PROGRAMMATION...

« Un patrimoine à sauvegarder dans un monde en évolution »

VENDREDI 18 SEPTEMBRE - 18H

Concert « Terres froides »

Une création artistique et musicale de Michel Mandel, inspirée des récits et êtres fantastiques de l'Isère au sein d'un monument historique incontournable de notre territoire.

À la Grange Dîmière

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Venez participer à la fabrication collective d'un bateau préhistorique en végétaux et naviguer sur le lac de Paladru à bord d'une pirogue de style néolithique avec l'association Koruc.

Au Musée archéologique du Lac de Paladru

NOUVEAU

Si vous voulez poursuivre votre découverte du patrimoine, ne manquez pas la sortie du livre « Sur les chemins du patrimoine en Pays Voironnais ». Ce petit guide vous emmène au gré de 6 parcours à la rencontre des sites et des paysages des 31 communes du territoire. Éditions PUG, 2026. En vente en librairies et à la boutique du Musée archéologique du Lac de Paladru.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - 9H À 17H

L'incroyable histoire du métier à tisser à passementerie

La Ville de Voiron et le lycée Ferdinand Buisson portent un projet emblématique de sauvegarde du patrimoine textile : la restauration d'un métier à tisser à ruban ! En avant-première, venez découvrir l'histoire de l'industrie textile voironnaise, et ne manquez pas une rencontre inédite avec le restaurateur-gareur en charge de la remise en état d'une des pièces emblématiques des collections textiles de Voiron.

Lycée Ferdinand Buisson, rue Berthuin, 38500 Voiron
(se présenter devant le parking des enseignants)

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - 14H

L'œil de l'architecte

Édouard l'écureuil, mascotte du lycée Herriot, s'est perdu dans le centre ancien de Voiron. Aidez-nous à le retrouver ! Venez participer en famille au test grandeur nature d'un jeu de piste patrimonial conçu par des élèves avec le soutien du Pays d'art et d'histoire.

Parvis de l'église Saint-Bruno, Voiron
Pour les 8 à 12 ans accompagnés d'un adulte. Gratuit, dans la limite des places disponibles

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
14H30, 15H30, 16H30, 17H30

Venez découvrir les peintures et la vie de Lucien Mainssieux, peintre voironnais du 19^e-20^e siècle, lors de visites flash. En deux salles, nous vous donnerons un avant-goût des collections de Lucien Mainssieux avec les œuvres qu'il a réalisées, achetées et échangées. Des pistes pour comprendre un artiste local, mais surtout un collectionneur investi.

Musée Mainssieux, 7 place Léon Chaloin, Voiron

Renseignements et réservations

culture.paysvoironnais.com rubrique agenda

RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16 - www.malp.fr

> 16/09 19h

CONFÉRENCE : LES PIROGUES DU PARC DE LA TÊTE D'OR

Avec Lucile Denizot, directrice du MALP
et Lise Spaëth, responsable du musée
gallo-romain d'Aoste.

> 10 & 11/10

Fête de la science

Le MALP est gratuit tout le week-end.
Animations et ateliers toute la journée
autour de l'archéologie subaquatique.

**EXPOSITION « À L'ABORDAGE !
LES CORSAIRES, ENTRE MYTHE
ET RÉALITÉ »** à découvrir à cette occasion.

UN BILLET
POUR DEUX ENTRÉES !
1 billet d'entrée au MALP vous permet
de vous rendre aussi au Musée Mainssieux



> **TOUTES LES INFOS CULTURE**
culture.paysvoironnais.com

RÉSERVATIONS
billetterie-culture.paysvoironnais.com

CAP SUR LA GRANGE DÎMIÈRE

Route de la Grange Dimière - Le Pin
Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 76 93 17 41

> 26/09 à 18h

BALADE NATURE AU CRÉPUSCULE ENTRE CHIEN ET LOUP

À travers une balade ponctuée de contes, jeux,
moments d'observation / d'écoute, découvrez ce moment
si particulier qui fait basculer la nature du jour à la nuit :
les ambiances changent et une partie de la faune
s'efface pour céder la place à l'autre...

> 10/10 de 10h à 16h30

ATELIER COULAGE DE PORCELAINE

Animé par Nadine Clavel Rousset. Réalisez un bol
en porcelaine avec un décor aux engobes avant coulage.

Agenda & Culture

BIBLIOTHÈQUES en PAYS VOIRONNAIS

www.biblio-paysvoironnais.fr

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

MÉDIATHÈQUE DE VOIRON

> 16/09 à 18h30

CINÉ-RENCONTRE

et décryptage de Voiron à l'âge industriel
(par le PAH et l'atelier Ad Libitum).

> Du 23/09 au 03/10

EXPO: ZOOM À VOIRON

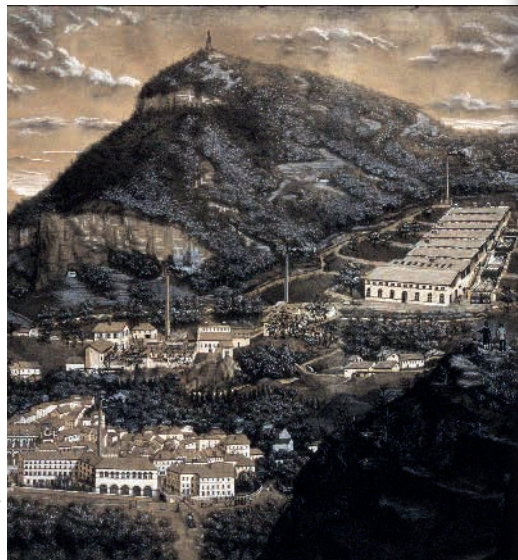
Photos sélectionnées par le jury du festival
autour du thème Visions d'un territoire.

SALLE DES FÊTES DE MONTFERRAT

> 25/09 18h30

PROJECTION-RENCONTRE

du film « Quand j'étais petit.e ».



VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

LES DÉCOUVERTES DU PAH

Inscription obligatoire
billetterie-culture.paysvoironnais.com

> 26/09 à 15h

Balade urbaine autour
du nouveau bourg de Saint-Bueil
Rendez-vous sur le parking de la mairie.

> 26/09 à 18h

Ciné-rencontre
« Mélancolie Ouvrière »
Foyer municipal - Saint-Bueil.

> 30/09 à 18h30

Apéro art et histoire :
Archives de l'industrie voironnaise
Musée Mainssieux - Voiron.

6/10

Le Grand Angle

à 20h

Show muse go on

THÉÂTRE

Oubliées depuis des centaines d'années,
les 9 Muses de la mythologie grecque
décident que le moment est venu
de faire leur grand retour.

Elles sont déterminées à redevenir les
grandes inspiratrices qu'elles étaient
autrefois.

Cette bande de super-héroïnes antiques
sont là pour prouver que l'art peut sauver
le monde.

Un spectacle haut en couleur qui donne
le ton de cette nouvelle saison du Grand
Angle : que les Muses nous inspirent
davantage au moment où nous avons le
sentiment que tout s'écroule sous nos
pieds.

PRATIQUE

Programmation, tarifs,
et billetterie en ligne :

www.le-grand-angle.fr

Conseil communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera le **29 septembre** et sera diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE

Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu à Voiron
> les 16 et 23 septembre et le 2 octobre

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN
04 76 23 53 50

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme(s) (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise **des réunions d'information collectives**, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Une réunion d'information collective aura lieu sur place le 21 septembre.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38
www.e2c38.fr



Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> le **10 septembre de 14h30 à 17h**
au Pays Voironnais,
40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com /
Rubrique Économie et Emploi /
« Créer, reprendre une entreprise »
Renseignements au 04 76 27 94 30

ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information
le **22 septembre de 10h à 12h** à Centr'Alp.

Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ)** pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*) ;
- > allocation jusqu'à 566,17 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18
ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ le vendredi de 11h à 12h.
Entrée libre.

ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

Vous êtes proches aidants d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue durée ?

Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant ?

Il existe des solutions pour vous !

Renseignements auprès de Prescri'Bouge
06 46 00 65 29

LE PAYS VOIRONNAIS À VOTRE SERVICE

> Accueil principal

40, rue Mainssieux
CS 80363
38516 Voiron cedex
Tél. 04 76 93 17 71
info@paysvoironnais.com

> **Collecte des déchets**
n° vert : 0 800 508 892

> **Eau et assainissement**
04 76 67 60 10
Urgences : 04 76 67 60 20

> **Agence Mobilité**
04 76 05 03 47

> **Aide aux personnes âgées et handicapées**
04 76 32 74 30

Distribution du Mag du Pays Voironnais

Chaque mois, le Mag du Pays Voironnais est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants, même en présence du logo Stop Pub.

Toutefois, si vous ne le recevez pas, faites-vous connaître par mail :
sophie.harmand@paysvoironnais.com
ou par téléphone au : 04 76 93 17 71.

LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?

Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (*ordinateur, imprimante*) :

> Avec un animateur lundi et mardi sur rendez-vous de 13h30 à 17h et le jeudi sans rendez-vous de 9h à 12h.

> Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



Vous avez + de 26 ans vous habitez le Pays Voironnais et vous souhaitez un RDV individuel et personnalisé afin de vous préparer aux entretiens d'embauche, vous aurez la possibilité sur RDV d'être accompagné dans cette démarche (*les personnes de moins de 26 ans devront s'inscrire à la Mission locale de Voiron*).

+ d'infos : 04 76 93 17 18
ou rkia.bakhtar@paysvoironnais.com

Pays Voironnais MAG



Bougez en Pays Voironnais !



p18
Séparer les eaux de pluie des eaux usées, une nécessité !

p14

Bougez



Pour aller travailler, pour faire ses courses ou pour ses loisirs, on a tous de bonnes raisons de nous déplacer au quotidien. Entre les transports en commun, le train, le vélo mais aussi le covoiturage ou l'autopartage, les possibilités sont multiples et adaptées aux besoins de chacun !



> LES TRANSPORTS EN COMMUN

Vous déplacer partout sur le territoire avec :

→ Les lignes urbaines

Proximo 31, 32, 33 et 34 qui desservent les centres-villes, principaux quartiers, services publics, pôles d'emplois et zones commerciales de Voiron, Coublevie et St-Jean de Moirans.

→ Les lignes interurbaines

Proximo 30, Flexo 38, 39, 52, 77, 81, 83.

→ Les lignes Flexo sur réservation

Flexo 39, 52, 81, 500, 501, 502, 503 et 504. À réserver auprès de l'Agence de Mobilité de Voiron, la veille au plus tard avant 16h 15 / le vendredi pour le lundi au 04 38 70 38 70.

À NOTER

Les horaires nécessitant une réservation préalable sont signalés par un sigle sur la fiche horaire.

en Pays Voironnais !



→ Le service Flexo + PMR

Le service est assuré en porte-à-porte, entre deux adresses situées au sein des 31 communes du Pays Voironnais, ainsi qu'au terminus « Palluel » de la ligne E au Fontanil-Cornillon. Le conducteur vous aide uniquement à monter et descendre du véhicule.

Il n'est pas autorisé à accompagner les usagers à l'intérieur des bâtiments, ni au-delà de l'arrêt du véhicule sur l'espace public. Vous devez donc être autonome (ou accompagné) pour vous déplacer sur les derniers mètres de votre trajet.

Le service Flexo+ PMR du secteur Voironnais fonctionne :

- > du lundi au samedi, de 7 h à 20 h (heures de sortie et de rentrée des véhicules au dépôt)
- > Il ne circule pas les dimanches et les jours fériés.

Pour vos déplacements internes au Pays Voironnais, vous pouvez utiliser les titres de transport M réso intra-Voironnais.

VOUS INSCRIRE ET RÉSERVER

04 76 20 66 33

→ Les lignes scolaires SACADO

Elles desservent les différents établissements et sont ouvertes à tous (usagers scolaires ou non).



Pour rejoindre rapidement l'agglomération grenobloise, le Grésivaudan et Vizille.

- C11 : Voiron centre - Grenoble - Crolles
- C12 : Voiron Champfeuillet - Grenoble - Goncelin
- C13 : Voreppe gare - Grenoble - Jarrie



PERTURBATIONS

Pour être informé en temps réel des perturbations sur vos lignes préférées, n'hésitez pas à consulter le site www.reso-m.fr - rubrique infotrafic ou sur L'Appli M

LES TARIFS

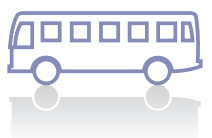
2 tarifications s'appliquent :

- > Tarification locale appelée intra-Voironnais si vous ne circulez que sur le territoire du Pays Voironnais
- > Tarification globale si vous allez dans la Métropole de Grenoble ou dans le Grésivaudan

Tous les tarifs : www.reso-m.fr/voironnais



+ d'infos
reso-m.fr





La voiture
oui, mais
pas tout
seul !

> L'AUTOSTOP ORGANISÉ AVEC M COVOIT' POUCE



Le principe est simple, gratuit et spontané : le passager se positionne sur le point d'arrêt, appui sur le bouton correspondant à sa destination (*parmi 6 propositions pré-enregistrées*), la destination s'affiche sur un panneau lumineux ! Ainsi, tous les conducteurs passant devant le panneau connaissent la destination du passager. L'arrêt étant sécurisé, le conducteur peut facilement le prendre en charge. La dépose se fait en accord entre les deux usagers de la voiture : pas de lieu prédéfini (*uniquement la destination choisie*). Conducteurs et passagers se reconnaissent grâce au macaron apposé sur le pare-brise du véhicule téléchargeable sur le site [mobilités-m](http://mobilités-m.fr) permettant de repérer les membres de la communauté M covoit' Pouce. À ce jour, sur le territoire, 4 panneaux sont déployés : Vourey Le Pressoir, Voiron Hôtel de Ville, La Buisse Mairie et Montferrat Musée.

À NOTER

Ce service complète l'offre de transport en commun ! Par exemple, partez de Vourey, vers Voiron, en covoiturage avec M covoit' Pouce et revenez avec la ligne 30 M réso.

PLUS D'INFOS www.mobilités-m.fr/m-covoit-pouce

INFOS + M covoit' RDV

Cette application permet la mise en relation de conducteurs et passagers travaillant sur une même zone d'emplois quel que soit leur lieu d'habitation.



Vous travaillez sur Centr'Alp, le site de l'hôpital de Voiron, ou encore sur la ZA de Champfeuillet à Voiron ?
Le service M covoit' RDV est pour vous !

PLUS D'INFOS

www.mobilités-m.fr/rubrique-covoiturage

> AUTOPARTAGE AVEC CITIZ

Avec l'autopartage, vous avez à disposition un véhicule 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour une courte ou longue durée. Il suffit de vous inscrire sur alpes-loire.citiz.coop puis de réserver par internet un des véhicules proposés sur Voiron, Voreppe, Moirans ou hors Pays Voironnais et de le déposer à la même place après utilisation. La facturation se fait selon la durée et les kilomètres parcourus et tout est compris dans le tarif : (*carburant, assurance, entretien, assistance, nettoyage...*) et vous avez la possibilité de profiter d'un **réseau national** d'autopartage avec 2 700 véhicules.

Le Pays Voironnais dispose aujourd'hui :

- > À Moirans : 2 véhicules, au 4 place Charles de Gaulle et au 90 route de la Gare.
- > À Voreppe : 2 véhicules, au parking de l'Arcade et au parking Sirand.
- > À Voiron : 7 véhicules, sur la place Saint-Bruno, rue Porte de la Buisse, à la gare SNCF, rue Alban et Emilienne Fagot.

DOSSIER SUITE

> FACILITER LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE

> LES P+R

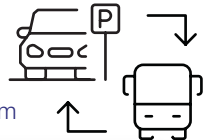
Connectés aux lignes de transport en commun, aux gares et aux services de covoiturage, 13 parkings relais, offrant au total plus de 1 500 places, facilitent vos déplacements sur le territoire, à destination de l'agglomération grenobloise, du Nord Isère ou de l'agglomération lyonnaise.

Économiques, écologiques, flexibles et rapides : les P+R associés aux transports en commun ont tout bon pour faciliter vos déplacements quotidiens, alors à vous de jouer, faites le test !

LOCALISEZ LE P+R QUI VOUS CONVIENT

Utilisez la carte interactive sur :

www.reso-m.fr/58-les-parkings-relais.htm



> LE COVOITURAGE AVEC M COVOIT' LIGNES+



Pour covoiturer en direction de Grenoble (*Porte de France, Pont d'Oxford, Catane*), rendez-vous sur les parkings relais de Bièvre Dauphine à Rives, de Champfeuillet à Voiron, Plan Menu à Coublevie ainsi qu'à l'échangeur de Tullins !

Nouveauté : un arrêt est désormais matérialisé au niveau du parking du Médallon (*arrêt « Avenue de la Gare »*).

Au total, 12 lignes de covoiturage à haut niveau de service (*garantie des trajets en heure de pointe, assistance téléphonique, incitation financière et indemnisation pour les conducteurs, arrêts matérialisés et visibles*) desservent le territoire. Certaines de ces lignes sont en correspondance avec le tram.

À NOTER : le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) indemnise les conducteurs à hauteur de 2 € par passager transporté et de 0,50 € pour la mise à disposition des sièges de votre véhicule (*non cumulable*).

PLUS D'INFOS

www.lignesplus-m.fr



UNE AGENCE AU SERVICE DE VOTRE MOBILITÉ

L'AGENCE DE MOBILITÉ VOIRON reste le partenaire de votre mobilité pour toutes questions concernant vos déplacements (*transports en commun M réso, covoiturage...*).

04 38 70 38 70

4 avenue des Frères Tardy à Voiron
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 18h30.



- Pour louer un vélo classique ou à assistance électrique, pour une longue ou courte durée, ayez le réflexe Mvélo+.

L'agence Mvélo+ vous attend à proximité immédiate de la gare et de l'Agence de Mobilité de Voiron (*4 avenue des Frères Tardy à Voiron*). Elle est ouverte le mercredi et le samedi de 9h à 14h.

Pour accéder à ce service, rien de plus facile, rendez-vous sur www.veloplus-m.fr

Vous pourrez réserver votre vélo pour la durée de votre choix et préparer votre dossier pour gagner du temps à l'agence Mvélo+ Sinon, rendez-vous directement sur place avec votre pièce d'identité, un RIB et votre justificatif en cours de validité si vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit.

Les +

Si vous êtes salarié, votre abonnement vélo peut être pris en charge jusqu'à 75% par votre employeur !
Chaque année Mvélo+ passe dans les communes pour prêter gratuitement 10 vélos à assistance électrique.
+ d'infos et dates des tests : www.veloplus-m.fr

Séparer les eaux de pluie des eaux usées, **une nécessité !**



Conformément à la réglementation en vigueur, les eaux usées issues des habitations doivent être séparées des eaux pluviales avant d'être raccordées au réseau public d'eaux usées qui les dessert quand il existe. Le point sur cette obligation.

Mis en place pour collecter les eaux usées, le réseau d'eaux usées séparatif ne doit recevoir que les eaux provenant des toilettes, salles de bains, cuisines, machines à laver... Rejeter les eaux pluviales dans ce réseau est donc interdit. Les habitants doivent s'assurer que les rejets d'eaux usées et d'eaux pluviales soient bien séparés. Si tel n'est pas le cas, le propriétaire du logement doit faire réaliser les travaux nécessaires à ses frais pour collecter ses eaux de manière séparée.

> POURQUOI SÉPARER LES EAUX ?

Dans la majorité des cas, lorsque votre habitation est raccordée au réseau d'eaux usées, ce dernier n'est dimensionné que pour collecter les eaux usées et les acheminer vers la station d'épuration. Y raccorder des eaux claires parasites (eaux pluviales, eaux de ruissellement ou eaux de drainage) vient le surcharger inutilement, voire le saturer en cas de pluie. Les eaux sales ne pouvant plus être absorbées par le réseau, débordent et se déversent dans le milieu naturel et notamment les cours d'eau sans passer par la station chargée de les épurer. Autant de rejets qui engendrent des pollutions de l'environnement et altèrent la qualité des rivières.

Il est donc nécessaire de séparer les eaux afin de :



- éviter le déversement d'eaux usées vers le milieu naturel
- limiter les volumes d'eaux claires à traiter par la station d'épuration
- améliorer l'efficacité de traitement de la station d'épuration et en limiter le coût d'exploitation.

Par ailleurs, ces eaux claires parasites viennent dégrader la performance du système d'assainissement collectif, ce qui engendre une pénalité répercutée sur les usagers. Et c'est donc le prix de l'eau qui augmente. En d'autres termes, la mise en séparatif des réseaux : on a tous à y gagner !

Cas particulier : dans certains secteurs urbains, on trouve encore un réseau unitaire où eaux de pluie et eaux usées sont mêlées.

> COMMENT SÉPARER LES EAUX ?

Afin de permettre le bon fonctionnement du réseau d'eaux usées, les propriétaires doivent modifier leurs réseaux privatifs en séparant les eaux pluviales issues des descentes de toit et des grilles de sol. Ainsi, le réseau collectif d'eaux usées ne collectera que les eaux usées, tandis que les eaux de pluie seront collectées sur la parcelle via un récupérateur, un puits perdu ou seront raccordées au réseau d'eaux pluviales.

SI VOUS SAVEZ QUE VOTRE RÉSEAU N'EST PAS CONFORME

Vous pouvez dès maintenant procéder aux travaux de mise en conformité avant de recevoir le courrier recommandé que le Pays Voironnais vous enverra. Une fois ce courrier reçu, vous aurez un an pour mettre en conformité votre installation. Si vous ne réalisez pas les travaux dans les temps, vous devrez vous acquitter chaque année d'une surfacturation équivalente à 4 fois le montant de votre redevance assainissement.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

SERVICE CYCLE DE L'EAU
04 76 67 60 10
assainissementdirect@paysvoironnais.com

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (sauf le jeudi après-midi)

à votre SERVICE

Pays Voironnais MAG

n°351 Sept. 2026



p21
Les Espaces
France services



p23
Déchets :
pour une rentrée
éco-responsable

Des aides pour bien vieillir chez vous !

p20



Des aides pour bien vieillir chez vous !

Vous avez des difficultés à accéder à votre douche, à monter les escaliers ou vous souhaitez réaménager votre intérieur pour faire face à une perte de mobilité ou un handicap ? Avec son programme « Pays Voironnais Renov », la Communauté d'agglomération vous aide à adapter votre logement.



Avec un accompagnement personnalisé et gratuit, le Pays Voironnais va plus loin que les primes de l'État (*Ma Prime Adapt*) en vous proposant la visite d'un conseiller technique à domicile qui prendra en charge toutes les démarches administratives pour vos demandes de subventions.



Énergie : des ateliers pour vous accompagner

Changer son mode de chauffage, installer des panneaux photovoltaïques, rénover sa maison, connaître les aides disponibles... Le Pays Voironnais et son partenaire l'AGEDEN vous proposent différents ateliers gratuits tout au long de l'année. Voici les prochains rendez-vous.

> 15/09 à 18h30

Atelier « Au frais, sans clim, utopie ou réalité ? »

À destination des habitants en logement individuel. Au Pays Voironnais, 40 rue Mainssieux à Voiron (2^e étage).

> 01/10 à 18h

Webinaire - Régulation et rénovation de votre installation

À destination des habitants en copropriété. En ligne sur inscription

> 01/11 à 18h30

« Apéro-bûches, un atelier qui fait des étincelles »

À destination des habitants en copropriété. En ligne sur inscription

> 03/11 à 18h30

Atelier « Rénover son bâti ancien avec le Pays d'art et d'histoire »

À destination des habitants en logement individuel. Lieu à confirmer : Café des eaux sauvages à Biliou.

> 17/11 à 18h

Webinaire - Rénover son bâti ancien : pierre, pisé, mâchefer

À destination des habitants de petit collectif ou de logement individuel. En ligne sur inscription

INSCRIPTIONS

www.ageden.fr
Plus d'infos sur les aides :
www.paysvoironnais.com

Critères d'éligibilité simples



> Personnes âgées de plus de 70 ans sans conditions de GIR



> Personnes âgées de 60 à 69 ans (GIR 1 à 6)



> Personnes en situation de handicap sans condition d'âge



> Résidence principale sans condition d'ancienneté



> Propriétaire occupant ou locataire du parc privé



> Sous condition de ressources (revenus modestes ou très modestes)

ILS EN ONT BÉNÉFICIÉ

Pierre, locataire de 76 ans en situation de handicap à revenus modestes.

Son logement : un appartement en RDC de 55 m² à St-Aupre.

Ses travaux (avec l'accord du propriétaire) : suppression des seuils de portes (entrée et fenêtres), salle de bains adaptée (lavabo PMR, receveur extra-plat, miroir inclinable), aménagement avec recloisonnement, nouveaux blocs portes élargis, reprise électrique.

Coût total : 22 100 € TTC.

Ses aides : 10 200 €, répartis entre l'État et le Pays Voironnais.

Gérard, propriétaire occupant de 84 ans à revenus très modestes.

Son logement : une maison de 94 m² à Voreppe.

Ses travaux : remplacement de la baignoire par une douche adaptée et sécurisée.

Coût total : 5 025 € TTC.

Ses aides : 5 000 €, répartis entre l'État, le Pays Voironnais et le Département.

+ D'INFOS

N'attendez plus, appelez un conseiller de l'Espace France Renov' à l'AGEDEN
04 76 14 00 10
info@infoenergie38.org

C'est sans engagement et vous pourrez vérifier votre éligibilité (munissez-vous de votre dernier avis d'imposition)



DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT !

PROGRAMME

13h30 à 17h
Découverte du camion aménagé Soliha

14h30 à 16h15
Conférence « Chez moi, j'y suis, j'y reste »

16h15 à 17h
Stands d'information et pot convivial

JEUDI 15 OCTOBRE

« Chez moi, j'y suis, j'y reste »

Dès 13h30

Salle des fêtes de Tullins, 4 rue Hector Berlioz

Le Pays Voironnais s'associe au Département de l'Isère, à l'Agir-Arcco, et à la Ville de Tullins, pour vous accueillir lors d'un événement autour du bien vieillir à domicile.

Sur place, venez découvrir des idées simples pour un logement sûr, confortable et chaleureux, et échanger avec un ergothérapeute et une architecte d'intérieur. Vous pourrez poser toutes vos questions sur les mesures d'accompagnement et les aides financières.



Les Espaces France services vous facilitent les services publics !

Les Espaces France services vous accueillent à Saint-Geoire en Valdaine et à Tullins pour vous permettre d'accéder plus facilement aux services publics.

Ces guichets uniques sont ouverts à tous gratuitement, quelle que soit la commune de résidence. Sur place, vous pouvez accomplir de multiples démarches administratives et bénéficier d'un accompagnement individuel et personnalisé sur rendez-vous.

Déclarer ses revenus, faire une demande d'aide (*allocation logement RSA*), chercher un emploi, préparer sa retraite, faire face à un litige, refaire ses papiers d'identité... Sur place, des agents d'accueil vous accompagnent dans vos démarches administratives quotidiennes, dans vos démarches en ligne...

EFS Tullins

Bâtiment de la Pléiade Clos des Chartreux
Pour prendre rendez-vous :

04 76 07 40 00

Ouvert le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, jeudi de 12h à 17h, vendredi de 9h à 12h

EFS Saint-Geoire en Valdaine

541 route du Bourg
Pour prendre rendez-vous :

04 56 26 16 26

Ouvert lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 9h à 12h30



DÉPLACEMENTS

Mobilités : qui fait quoi ?



Depuis 2025, le Pays Voironnais a transféré au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise* la totalité de ses compétences en matière de mobilité. Alors, pour vous aider à y voir plus clair et savoir qui fait quoi, on vous dit tout !

Ce transfert marque l'intégration du réseau de transports du Pays Voironnais au sein de M réso, le grand réseau de transports en commun de l'aire grenobloise. Cette intégration permet d'améliorer les services de mobilité pour les habitants, en dépassant les limites administratives des territoires et en facilitant les déplacements entre la Métropole grenobloise, le Grésivaudan et le Pays Voironnais.

L'uniformisation de l'offre de transports en commun sous M réso a permis à l'usager de bénéficier de plusieurs avantages :

- > Une offre de transport harmonisée sur l'ensemble de l'aire grenobloise facilitant les interactions quotidiennes avec les territoires voisins. Pour vos déplacements à l'intérieur du Pays Voironnais, une offre M réso adaptée est proposée, avec une tarification dédiée.

Zoom sur la compétence mobilité

- S'il y a encore quelques années on parlait de compétence transport, on parle désormais de mobilité au sens large.

Car si le réseau de transport en commun reste central et indispensable, il est devenu pour les habitants une solution parmi d'autres pour se déplacer. Covoiturage organisé, autopartage, train, voiture individuelle + transports en commun mais aussi vélo à assistance électrique, vélo musculaire... les solutions sont désormais multiples et doivent s'adapter au mieux aux besoins des habitants en apportant notamment des solutions pour les zones peu ou pas desservies par les réseaux de transport en commun.

Vous avez des questions sur vos déplacements ?

Rendez-vous en Agence de Mobilité située 4 av. des Frères Tardy à Voiron ou par téléphone au **04 38 70 38 70**.

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h30.



- > Une tarification unifiée, avec des tarifs spécifiques pour voyager dans le Voironnais (tarification intra-Voironnais basée sur l'ancienne tarification de Pays Voironnais Mobilité), et des tarifs uniques pour voyager sur l'ensemble du périmètre grâce à l'abonnement M réso ; et une tarification solidaire et sociale sous condition de revenus.
- > Une baisse des tarifs sur les trajets à destination des autres secteurs de l'aire grenobloise (Métropole Grenobloise et Grésivaudan) avec l'abonnement M réso.



+ D'INFOS

Pour connaître les horaires, calculer vos itinéraires, les tarifs, mais aussi en savoir plus et contacter le réseau de transports en commun : **reso-m.fr**

* Le SMMAG est constitué par Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté de communes Le Grésivaudan et la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Il s'étend sur 123 communes et concerne 640 000 habitants.



GESTION DES DÉCHETS

Pour une rentrée écoresponsable !

> TRIEZ ET RÉUTILISEZ

Avant tout achat, faites le tri de vos placards, tiroirs et des cartables de vos enfants pour faire l'inventaire de ce que vous avez déjà. Trousse, cartable, gomme, stylos, classeurs, intercalaires, pochettes en plastique... peuvent être souvent réutilisés. Les cahiers à moitié entamés peuvent aussi resservir en retirant les pages utilisées ou se transformer en cahier de brouillon.

> FAVORISEZ L'OCCASION

L'achat de produits de seconde main, que ce soit sur internet, en vide-greniers ou dans les Ressourceries du Pays Voironnais, permet de nombreuses économies et de favoriser le réemploi. Plutôt que de vous tourner automatiquement vers le neuf, pourquoi ne pas y penser pour l'achat de vêtements, de fournitures scolaires ou de matériels spécialisés ? Le troc permet également d'échanger des fournitures dont on n'a plus l'utilité en famille, entre amis ou encore entre voisins. De plus en plus de groupes spécialisés émergent sur internet et notamment au sein des réseaux sociaux.

> PRIVILÉGIEZ LES FOURNITURES RÉUTILISABLES ET DURABLES

Pour les fournitures scolaires, choisissez au maximum des produits et matériaux qui vont durer dans le temps (bois, métal, tissu...), que vos enfants pourront réutiliser d'une année sur l'autre. Favorisez aussi le rechargeable pour les stylos, feutres ou surligneurs. Enfin, vous pouvez vous orienter vers des produits porteurs de labels environnementaux comme NF environnement ou Écolabel qui vous garantissent des fournitures scolaires plus respectueuses de l'environnement.

Cartables, fournitures scolaires, vêtements ou goûters... La rentrée des classes peut être source de nombreux déchets et génère bien souvent gaspillage, suremballage et accumulation. Pour y remédier, voici quelques conseils pratiques pour une rentrée zéro déchet !

> ÉVITEZ LES PRODUITS GENRÉS

Misez sur des produits neutres pour que l'enfant ne s'en lasse pas au fur et à mesure des années. En effet, un stylo ou une règle à l'effigie d'un héros de dessin animé n'aura pas la même côte l'année d'après... En faisant le choix de produits neutres, on pourra aisément réutiliser les affaires des années précédentes.

> OPTEZ POUR DES FOURNITURES EN VRAC

Au lieu d'acheter les fournitures en lots et emballées dans du plastique, préférez les crayons, gommes, stylos et ustensiles de géométrie en vrac. Vendus à l'unité, sans emballage, vous pouvez ainsi acheter précisément la quantité et les produits dont vous avez besoin, en évitant les emballages inutiles.

> ET DES CONTENANTS RÉUTILISABLES POUR LES GOÛTERS OU SORTIES SCOLAIRES

Pour éviter les emballages jetables, transportez le goûter ou le repas dans des boîtes alimentaires réutilisables et pour s'hydrater, pensez à une gourde en inox. Par exemple, une compote maison dans une gourde à compote réutilisable ou un fruit dans un petit sac à vrac sont des emballages durables, pratiques et écologiques.



■ Les calendriers de collecte 2026-2027 sont en ligne !

→ Vous pouvez télécharger votre nouveau calendrier sur **www.paysvoironnais.com** rubrique déchets / Collecte / Jours de collecte.

→ À noter, les jours de collecte ne changent pas ; il suffit de continuer à sortir vos bacs les mêmes jours que d'habitude.



LE MOIS

2026

DE LA TRANSITION
ALIMENTAIRE

ATELIERS
VISITES DE FERMES
CONFÉRENCES
PROJECTIONS
DÉBATS

25.09

25.10



INFOS ET
PROGRAMME :
pait-transition-alimentaire.org

